

## Etat végétatif persistant : l'anthropologie réaliste de Benoît XVI

Article rédigé par *Pierre-Olivier Arduin\**, le 16 juillet 2011

Décidément, Benoît XVI est bien le Pape de la parole, ne dédaignant aucune forme de communication pour toucher l'intelligence de ses contemporains. Il l'a encore prouvé le 22 avril dernier, en plein cœur du Vendredi Saint, en se livrant à une série de sept questions-réponses sur la première chaîne de télévision italienne devant des millions de téléspectateurs [\[1\]](#).

Une maman lui a ainsi demandé si l'âme de son fils inconscient plongé depuis deux ans dans un état végétatif persistant avait abandonné son corps. Tout à la fois assurée et délicate, la [réponse](#) de Benoît XVI n'a pu que reconforter cette femme : Bien sûr, son âme est encore présente dans son corps. La situation est un peu celle d'une guitare dont les cordes sont détruites et ne peuvent plus résonner. L'instrument qu'est le corps, est lui aussi fragile, il est vulnérable, et l'âme ne peut résonner, pour ainsi dire, mais elle est bien présente [\[2\]](#). En arrière-fond de cet échange, c'est une nouvelle fois la question cruciale de la dignité intangible de la personne qui est posée, celle dont la vie est dorénavant dépréciée parce qu'en-deçà d'un certain seuil de qualité.

L'être humain qui se retrouve dans un coma végétatif est en effet aujourd'hui considéré par nombre de bioéthiciens de par le monde comme une vie biologique dépersonnalisée. S'appuyant sur une anthropologie matérialiste, ils estiment que la qualification de personne ne peut être attribuée qu'à un être humain doté de la capacité de penser et de se relier au monde qui l'entoure, autrement dit en pleine possession de sa fonction cérébrale. Le moraliste américain Jeff McMahan soutient ainsi que nous cessons d'exister lorsque notre cerveau perd la capacité d'exercer la conscience [\[3\]](#), son compatriote Hugo Tristram Engelhardt évoquant quant à lui un organisme humain vivant mais inoccupé [\[4\]](#). Dans la même veine, on se souvient de la thèse d'un Jean-Pierre Changeux dans le célèbre opuscle *L'homme neuronal* (1983) qui identifiait la raison humaine aux circuits précâblés du cortex cérébral. L'âme n'étant plus le principe d'unité de la personne, ce sont désormais les propriétés cognitives scientifiquement repérables du cerveau qui jouent le rôle d'indicateur d'humanité. La privation de leur exercice signe la disparition de l'être au sens ontologique.

Une telle anthropologie de l'opérationnalité performante légitime en soi la possibilité de traiter l'être humain non efficient comme une non personne. Avec des implications directes sur la nature des décisions politiques en matière de protection de la vie finissante. La loi française du 22 avril 2005, dite loi Leonetti, légitime ainsi la mise en œuvre sur des malades en état végétatif de protocoles euthanasiques combinant suspension de l'alimentation artificielle et sédation. Peu le savent, mais le [décret du 29 janvier 2010](#) a fait de cette procédure spécifique un droit à l'euthanasie opposable par les familles aux professionnels de santé. De proche en proche, c'est tout individu ayant un handicap mental qui pourrait déchoir à l'avenir de son statut de personne. C'est d'ailleurs ce que l'on observe en Belgique et aux Pays-Bas où se multiplient les euthanasies dans le cas d'affections neurodégénératives, dont la plus emblématique est la maladie d'Alzheimer.

Seule une conception juste de la personne dans l'unité de ses dimensions corporelle et spirituelle – *corpore et anima unus* comme la définit le Concile Vatican II – peut nous offrir une anthropologie adéquate et réaliste pour solutionner les grandes problématiques bioéthiques contemporaines [\[5\]](#). L'être humain est une personne, même lorsque pour des raisons contingentes, il n'exerce pas encore – cas de l'embryon ou du fœtus – ou qu'il ne réussit plus à exercer – situation de la personne en état végétatif ou atteinte de démence – ses facultés intellectuelles supérieures. N'est-ce pas en raison de l'évacuation de l'espace public de tout discours métaphysique que nos responsables politiques sont aujourd'hui incapables de protéger tant l'embryon humain que le malade dans le coma ?

L'être humain est plus grand que ses déficiences, le lien d'unité entre l'âme et le corps demeure au-delà du handicap comme une dimension objective et transcendante de la personne. C'est en s'appuyant sur ce personnalisme ontologiquement fondé que Benoît XVI a pu encourager avec tant de force cette mère éprouvée : Je suis certain que cette âme cachée ressent en profondeur votre amour, même si elle n'en comprend pas les détails, les paroles, etc. Mais elle sent la présence d'un amour. Et c'est pourquoi votre présence, chers parents, chère maman, près de lui, chaque jour, (...) entre dans la profondeur de cette âme cachée et votre acte est ainsi également un témoignage de foi en Dieu, de foi en l'homme, (...) d'engagement pour la vie humaine.

[1] Pierre-Olivier Arduin, Une anthropologie réaliste , *La Nef*, n. 227, juin 2011, p. 18.

[2] Benoît XVI, *Entretien retransmis par la chaine de télévision Rai uno A son image* , 22 avril 2011.

[3] J. McMahan, *Problems at the margins of life*, Oxford University Press, 2003.

[4] Tr. H. Engelhardt, *The Foundations of Bioethics*, Oxford University Press, 1996.

[5] Concile Vatican II, Constitution apostolique *Gaudium et Spes*, n. 14.

\*\*\*